

Saint Georges de Montaigu, le 13 juin 2023

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 * HAPPY JO' COUNTRY

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Happy Jo'country. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

- + La fiche familiale d'inscription à compléter
- + Le règlement intérieur du service Happy jo'country
- + Le calendrier des dates
- + Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter
- + Le questionnaire de santé
 - o Cours débutant : 18h30-19h30
 - o Cours novice et confirmé : 19h30-21h

Pour que votre dossier soit complet et validé, merci de nous fournir les documents suivants :

- La fiche familiale complétée et signée
- Vos règlements au service
- L'autorisation de droit à l'image
- L'autorisation pour la protection des données
- Un certificat médical ou le questionnaire de santé
- Si nouvelle inscription : votre chèque pour l'adhésion de septembre à décembre de 10.50 € pour les familles ou 9.45 € pour les seniors et pour l'adhésion 2024 de 25.85 € les familles ou 9.50 € pour les seniors. (Encaissé en janvier 2024)
- Si réinscription : votre chèque pour l'adhésion 2024 de 25.85 € pour les familles ou de 9.50€ pour les seniors (encaissé en janvier 2024)

Tarifs : Voir règlement intérieur ci-joint

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Dates des permanences d'inscriptions :

Vendredi 23 juin de 18h à 20h
Samedi 24 juin de 10h à 12h

} A l'accueil de loisirs
5 rue des Deux Rives
St Georges de Montaigu

Merci de réserver un créneau horaire pour les permanences sur notre site internet.
www.famillesrurales.org/saint_georges_de_montaigu

Les dossiers qui nous parviendront après cette date ne seront pas prioritaires et seront traités en fonction du nombre de places restantes.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La commission Happy jo 'country

Xavier COURTONNE,
Directeur d'association.